

Les Pieux. Inclusion et prise en charge des élèves à besoins particuliers

Un collectif tire la sonnette d'alarme et veut mobiliser

MERCREDI soir, une réunion organisée par l'association des parents d'élèves du collège du Castillon a marqué le début d'une mobilisation. En présence d'enseignants, de parents, et de familles directement touchées, cette réunion a permis de mettre en lumière le manque criant d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) dans l'établissement.

« Le constat est alarmant : la prise en charge des élèves à besoins particuliers et le principe fondamental de l'inclusion sont gravement menacés par un déficit évident de moyens, révélant peut-être un désintérêt de l'État face à cette problématique cruciale », ont-ils pointé. « Il est de la responsabilité de l'État de veiller à l'accueil des élèves en situation de handicap, dont la prise en charge au sein d'une structure ordinaire est encadrée par une notification de la maison départementale des personnes handicapées. »

Pourtant, dans ce collège, la situation est préoccupante. « Actuellement, seules 80 heures sont fournies pour répondre à des besoins individuels, alors que les besoins réels s'élèvent à 135 heures pour les prises en charge individuelles, auxquelles s'ajoutent plus de 200 heures nécessaires pour les prises en charge mutualisées. L'écart entre l'offre et la demande est abyssal, mettant en péril le parcours éducatif des élèves à besoins particuliers », poursuivent-ils.

Un impact sur l'ensemble

Ils dénoncent : « Cette situation précaire a des répercussions majeures sur l'ensemble de la communauté éducative. Dans un contexte où la moyenne de 27,2 élèves par classe est déjà un défi en soi, la qualité de l'éducation pour tous en pâtit. » Les élèves ayant des besoins particuliers ne bénéficient pas du soutien nécessaire à leur épanouissement académique et social. Les familles concernées se sentent souvent livrées à elles-mêmes, perdues dans les méandres administratifs pour faire valoir leurs droits. Le dispositif Ulis est saturé, et les enseignants font face à une lassitude grandissante, contraints de batailler pour obtenir des conditions d'enseignement acceptables.

Les familles ont entamé des démarches auprès de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale en mettant en demeure l'administration de trouver des solutions. Si aucune réponse favorable ou évolution notable n'intervient dans le délai réglementaire de deux mois, certaines familles envisagent déjà de saisir le tribunal administratif. Des consultations avec des experts juridiques sont également en cours. L'idée de créer un collectif commence à prendre forme. Ce collectif regrouperait les parents, les enseignants et toutes les parties engagées pour la défense des droits des élèves à besoins particuliers. L'objectif principal serait de demander collectivement des comptes à l'État en vue d'obtenir les ressources et le soutien nécessaire à une éducation inclusive de qualité.

Actions à venir

Le collectif souhaite faire connaître le combat au plus grand nombre et obtenir le soutien de la population. « Les élus, dont la mairie des Pieux Catherine Bihel, le conseil départemental et la circonscription, seront sollicités sur cette question » insistent-ils.



Enseignants, parents et familles présents lors de la réunion de mercredi.